

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 01
Absents : 05
Votants : 24

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Date de convocation :
07 mars 2018

Date d'affichage :
20 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 mars à 20h40 le Conseil Municipal de la Commune d'EAUNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Daniel ESPINOSA, Maire.

Présents : MMES MM ESPINOSA, AJAS, BEILLE, DESOR, DIOGO, ENJALBERT, ESTEVE, GUILLERMIN, LAUJIN, LARROUY, MAYSTRE, MBINA IVEGA, MERCIER, MESPLES, POLTÉ, PRADELLES, RENAULT, RUYTOOR, SANCHEZ, SERWIN, VERDOU, VINET, WATTEAU.

Procurations : Mme GOMEZ à Mme AJAS.

Absents : Mme CAMARA-KALIFA,
Mme CHARBONNIER,
M. CORDONNIER,
M. FONTAN,
Mme RAMETTI.

Secrétaire : Mme Danielle ESTEVE.



Election du secrétaire de séance : Madame Danielle ESTEVE.

ORDRE DU JOUR

COMPTE RENDU DES DECISIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Sans objet

DELIBERATIONS

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2018
2. Vote du Budget Primitif 2018

QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2018-1-32

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2331-3 et L2332-2,

Vu la Loi 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu les Lois de finances annuelles successives et notamment la loi de finances pour 2017 fixant les coefficients de revalorisation des valeurs locatives,

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des quatre taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2018,

Considérant le besoin en recettes de la commune au regard des investissements à réaliser pour offrir aux administrés le niveau de service public attendu de la part d'une ville de la taille d'Eaunes,

Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

➤ **fixer** les taux d'imposition des taxes directes locales aux niveaux suivants :

Libellé	Taux 2018
Taxe d'habitation	17,77 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,70 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	69,86 %

➤ **donner délégation** à M. le Maire, ou à son représentant, à l'effet de signer l'état de notification 1259 et de le notifier à la Direction Générale des Impôts, à M. le Préfet de Haute-Garonne et à Mme le Sous-Préfet de Muret.

Décision validée par 17 voix pour, 3 voix contre (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN et Mme POLTÉ) et 4 abstentions (M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR et Mme WATTEAU).

DELIBERATION N° 2018-2-33

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 février 2018,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018 du budget principal présenté par M. le Maire, soumis au vote par nature, selon la synthèse suivante et la maquette budgétaire annexée :

Budget Fonctionnement 2018					
Dépenses BP			Recettes BP		
011	Charges à caractère général	992 300 €	70	Produits des services	121 200 €
012	Charges de personnel	1 380 000 €	013	Atténuation de charges	20 000 €
65	Autres charges de gestion courante	459 000 €	73	Impôts et taxes Contributions	2 454 000 €
66	Charges financières	85 655 €	74	Dotations et participations	865 000 €
67	Charges exceptionnelles	5 000 €	75	Autres produits de gestion courant	25 000 €
14	Atténuation de produits	311 000 €	76	Produits financiers	16 €
			77	Produits exceptionnels	1 150 €
	Sous total dépenses réelles	3 232 955 €		Sous total recettes réelles	3 486 366 €
22	Dépenses imprévues fonct	70 000 €	002	Résultat fonctionnement N-1 Reporté	747 834 €
42	Opé. d'ordre transf. entre sections	185 000 €	42	Opé. d'ordre transf. entre sections	145 000 €
	Sous total	3 487 955 €		Sous total	4 379 200 €
023	Virement section d'investissement	891 245 €		Ajustement	
	Total	4 379 200 €		Total	4 379 200 €
Budget Investissement 2018					
Dépenses BP			Recettes BP		
001	Solde exécution invest N-1 reporté	149 287 €	10	Dotations Fonds divers Réserve	1 446 640 €
20	Dépenses imprévues inv				
16	Remboursement d'emprunts	320 000 €	24	Produits cessions d'immobilisations	30 000 €
204	Subventions d'équipements versés	420 000 €			
	Sous total dépenses réelles	889 287 €		Sous total recettes réelles	1 476 640 €
			021	Virement section de fonctionnement	891 245 €
			001	Solde exécution investiss. N-1 reporté	
40	Opé. d'ordre transf. entre sections	145 000 €	40	Opé. d'ordre transf. entre sections	185 000 €
41	Opé. ordre à l'intérieur de la section	50 000 €	41	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section	50 000 €
	Sous Total 1	1 084 287 €		Sous Total 1	2 602 885 €
20	Immobilisations incorporelles	62 600 €			
21	Immobilisations corporelles	1 027 839 €	13	Subventions d'investissement	1 710 000 €
23	Immobilisations en cours	4 638 159 €			
	Sous Total 2	5 728 598 €		Sous Total 2	1 710 000 €
					4 312 885 €
			1641	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000 €
	TOTAL	6 812 885 €		TOTAL	6 812 885 €

Oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➤ **adopte**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2018,

➤ **donne délégation** à M. le Maire, ou à son représentant, à l'effet de notifier au Sous-Préfet de Muret et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Décision adoptée à la majorité des voix tel que précisé dans le tableau ci-dessous :

	Nombre de voix pour	Nombre de voix contre	Nombre d'abstentions
Budget fonctionnement recettes (chapitres 013, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 02 et 042)	17	7 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ, M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)	0
Budget fonctionnement dépenses (chapitres 011, 012, 014, 65, 66, 67, 022, 023, 042)	17	7 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ, M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)	0
Budget investissement recettes (chapitres 10, 024, 040 et 041)	17	3 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ)	4 (M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)

Budget investissement recettes (chapitres 13 et 16)	17	0	7 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ, M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)
Budget investissement recettes (chapitre 021)	17	7 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ, M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)	0
Budget investissement dépenses (chapitres 001, 16, 20, 21, 23, 204, 040 et 041)	17	0	7 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ, M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU)
Opération d'équipement 201 501 (chapitres 20 et 21)	21	0	3 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ)
Opération d'équipement 201 502 (chapitres 21 et 23)	21	0	3 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ)
Opération d'équipement 201 503 (chapitre 20)	24	0	0
Opération d'équipement 201 804 (chapitre 23)	17	3 (Mme DIOGO, M. GUILLERMIN, Mme POLTÉ)	4 (M. ENJALBERT, M. MESPLES, M. RUYTOOR, Mme WATTEAU))
Opération d'équipement 201 805 (chapitre 23)	24	0	0
Opération d'équipement 58 (chapitre 21)	24	0	0
Opération d'équipement 60 (chapitres 21 et 23)	24	0	0

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35